

The logo for MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) features the letters 'MRAe' in a bold, sans-serif font. The 'M', 'R', and 'A' are in a dark green color, while the 'e' is in a lighter, lime green color. A small red horizontal line is positioned below the 'A'.

Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 8 août 2019
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 8 août 2019 à 9h30 sous forme de conférence téléphonique.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah.

Excusée :,Judith Raoul-Duval.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV de la réunion du 25 juillet 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Le PV de la réunion du 25 juillet 2019 est approuvé.

2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 25 juillet

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 8 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 25 juillet, dont une soumission à évaluation environnementale pour la révision du PLU de Tremblay-en-France (93), présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : révisions allégées de PLU de Vulaines-sur-Seine (77) et Marcoussis (91), MeC DUP d'Orly (94), de Sarcelles (95), PLUi de Bassée-Montois (77),
- Zonages d'assainissement : Pecqueuse (91)

Marie-Deketelaere-Hanna :

- Cas par cas documents d'urbanisme : ;révision allégée du PLU de Fontenay-Trésigny (77), MeC DUP du Plessis-Pâté (91)

4 - Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafite et Jean-Paul Le Divenah

Niveau et désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- Beauchamp (95) - révision : niveau 2 - coordonnateur : Paul Arnould
- Orly (94) ; niveau 2 - coordonnateur : Marie Deketelaere-Hanna
- Sarcelles (95) ; niveau 2 - coordinateur Jean-Paul Le Divenah
- Fontenay-le-Vicomte (91), niveau 0 proposé DRIEE, reporté
- Sain-Cyr-sur-Morin (77), niveau 0 proposé DRIEE, reporté
- PLUi Bassée-Montois (77) niveau 2 - coordonnateur Judith Raoul-Duval
- PCAET EPT Paris Terre d'Envol (93) : niveau 2 - coordonnateur : Marie Deketelaere-Hanna
- Dugny (93) – révision : reporté
- SCoT Seine et Loing (77) : niveau 2 – coordonnateur Jean-Jacques Lafitte
- Pontault-Combault (77) : niveau 3 proposé par la DRIEE, accord pour transmission à AE

5 – Délibération sur un dossier de demande d'examen au cas par cas

Étaient présents et ont délibéré: Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Le projet de révision du PLU de Septeuil (77) est soumis à évaluation environnementale

6- Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature doit intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe, le 22 août 2019, en particulier pour le PLU de Milly-la-Forêt (77).

7. Avis portant sur le projet de révision du PLU de Bondoufle (91)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant le projet de révision du PLU de Bondoufle (91) est adopté.

8. Retour sur les avis sur plan programme adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah et Marie Deketelaere-Hanna rendent compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant les avis adoptés relatifs au PLU de Viarmes (95) et au PLU de Moret-Loing-Orvanne (77) qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

9 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à Jean-Paul Le Divenah, ou en son absence à Marie Deketelaere-Hanna pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 22 août 2019 :

- Production de matières premières pharmaceutiques à La Courneuve (93) : niveau 1 - coordonnateur : Catherine Mir
- Extension plateforme logistique ICPE à Puiseux Pontoise (95) : niveau 1 - coordinateur : Catherine Mir
- Réaménagement et création espaces publics La Morée Ambourget à Aulnay-sous-Bois (93) : niveau 1 * sur proposition de la DRIEE
- Programme immobilier culturel et de logements – ZAC Horloge à Romainville (93) : niveau 1 * sur proposition de la DRIEE
- ZAC des Docks à Saint Ouen (93) : niveau 1, coordinateur Marie Deketelaere-Hanna
- Ensemble immobilier de logements à Pontault-Combault (77) : niveau 1, coordinateur Jean-Paul Le Divenah
- Legendre – doublet géothermique à Paris 17 (75) : niveau 1, coordinateur Jean-Jacques Lafitte
- Aménagement Porte Brancion à Paris 15 (75 et 92) : niveau 1, coordinateur en attente
- Ensemble immobilier à Chelles (77), avis inchangé
- Opération Maréchal Juin – Opale à Meudon (92), en attente
- Phase 3 Parc des expositions Paris Porte de Versailles à Vanves (75, 92), niveau 2, coordinateur Paul Arnould
- Stockage déchets d'amiante à St Martin-du-Tertre (95), niveau 1, coordinateur Catherine Mir
- ZAC de la Grande Plaine à Nangis (77), niveau 1, coordinateur Jean-Paul Le Divenah ou Judith Raoul-Duval
- Ensemble immobilier mixte – RATP immobilier – Paris 19 (75), niveau 1, coordinateur Jean-Paul Le Divenah
- Ensemble immobilier Villevaudé (77), en attente

- Campus Condorcet phase 2 Paris (75/92), en attente
- Roissy-Charles de Gaulle AEU 3, en attente.

10 – Avis portant sur le projet d'aménagement de la plaine de Montjean à Rungis (94)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis portant sur le projet d'aménagement de la plaine de Montjean à Rungis (94) est adopté.

11 – Avis portant sur le projet d'installation de stockage de déchets dangereux à Villeparisis (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis portant sur le projet d'installation de stockage de déchets dangereux à Villeparisis (77) est adopté.

12 – Avis portant sur la nécessité d'actualiser l'étude d'impact du projet d'aménagement du site des Mathurins à Bagneux (92)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis portant sur la nécessité d'actualiser l'étude d'impact du projet d'aménagement du site des Mathurins à Bagneux (92) est adopté.

13 - Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 25 juillet

Jean-Paul Le Divenah et Marie Deketelaere-Hanna rendent compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- Aménagement lot 31 du projet de la ZAC Arc sportif à Colombes (92) ;
- Extension ZAE Vaubesnard à Dourdan (91),

présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.

Fait à La Défense, le 8 août 2019

Pour le président de séance,
le membre permanent



Marie Deketelaere-Hanna